

Concours scientifique 2023-2024 AMOPA 87

L'AMOPA de la Haute-Vienne souhaite proposer aux lycéennes et lycéens, sur l'année scolaire 2023-2024, un concours scientifique intitulé « Mon exposé en 4 minutes », dont les modalités seront les suivantes.

Directives.

Qui peut participer.

- Ont droit à participer à ce concours les lycéennes, les lycéens inscrits dans un établissement scolaire de la Haute-Vienne à la rentrée 2023.

Présentation et support visuel.

- La durée maximale de l'exposé est de 4 min. Le concurrent qui dépasse cette limite sera disqualifié.

- Une seule diapositive PowerPoint statique et sans animation pourra être utilisée pour soutenir la présentation. Aucune autre aide ne sera tolérée.

- Le candidat enregistrera sur une clé USB son exposé. Il la transférera au jury de la présélection. **Date limite de retour : Mercredi 15 mai 2024.**

Adresse d'envoi : Concours scientifique AMOPA

Rectorat de l'académie de Limoges

Association de l'Ordre des Palmes Académiques de la Haute-Vienne

13 rue François Chénieux CS 23124 87031 Limoges Cédex

Déroulement et jury.

Si le nombre d'inscrits le nécessite, une présélection sera faite. La finale sera composée des trois meilleures présentations de la présélection. La ronde finale se fera en public, lors de la remise des prix des différents concours organisés par l'AMOPA 87 en juin 2024.

Jury et critères d'évaluation.

- Le jury de la ronde préliminaire sera constitué de membres de l'AMOPA 87 ayant des affinités scientifiques avérées. Il aura pour mission de sélectionner, sans les classer, les trois meilleurs exposés.

- Le jury de la finale, constitué de personnes non spécialistes issues de différents milieux professionnels, membres si possibles de l'AMOPA 87 établira le classement final des candidats. Un bref échange pourra se faire avec les candidats avant les délibérations.

- Les présentations seront évaluées par rapport à la pertinence de leur contenu, la compréhension, le style de communication et l'aptitude à captiver l'auditoire. L'exposé doit être clair, accessible à tout public. Les termes utilisés doivent être simples, le français correct pour un auditoire profane et divers.

- Les membres du jury de la finale se baseront sur des critères pour évaluer les présentations et attribueront des points. Les critères d'évaluation seront remis aux candidats avant la finale du concours.

- Le président du jury prendra la décision finale au sein du jury et si nécessaire lors des délibérations.

- Les délibérations ne devront pas excéder 10 min.

Prix.

Lors de la finale un prix de 150 € sera remis au concurrent ayant obtenu le meilleur résultat, le second recevra un prix de 100 € et le troisième un prix de 50 €.

La décision du jury ne peut être contestée.

Thème pour 2023-2024.

Un seul thème:

« Sciences et sport : depuis le XIXème siècle les performances des sportifs n'ont cessé de progresser. Les scientifiques de tous horizons ont investi les salles de sport, les centres d'entraînement, les vestiaires...Le numérique, l'intelligence artificielle sont utilisés pour améliorer les performances des athlètes aux J.O 2024 comme celles de tous les sportifs »

A partir d'exemple(s) concret(s), le candidat illustrera l'influence des sciences sur l'amélioration des résultats des sportifs

Critères d'évaluation « Mon exposé en 240 s ».

1. Talent d'orateur et implication (6 points).

- Le candidat a-t-il démontré des qualités d'orateur : voix claire et posée, rythme, fluidité, gestuelle, présence sur scène...

- Le candidat a-t-il transmis son intérêt et suscité la curiosité du public pour son exposé ?

- L'exposé du candidat fait-il des liens avec les besoins de la société et/ou de l'actualité ?

2. Vulgarisation. (6 points).

- Le candidat s'est-il exprimé dans un langage accessible ?

- Le candidat a-t-il utilisé l'humour, les figures de style, des exemples pertinents pour illustrer son propos ?

3. Structuration de l'exposé. (6 points)

- La structure de l'exposé, l'enchaînement des idées, les explications ont-ils facilité la compréhension du sujet ?

4. Coup de cœur. (2 points)

Point particulièrement exceptionnel, laissé à la libre discrétion de chaque membre du jury, afin de souligner l'originalité de la présentation du candidat.